

APPEL D'OFFRES

Recrutement d'un consultant pour le développement d'une capsule pratique sur l'éducation aux médias numériques pour les jeunes des cohortes **Délivré par : Counterpart International**

Date d'émission:	15 juin, 2024
Numéro de la demande de offres: la demande de offres:	NAFORE-RFQ-Consultant éducation médias/2024 Intitulé de Recrutement d'un consultant pour le développement d'une capsule pratique sur l'éducation aux médias numériques pour les jeunes des cohortes
Délai pour poser des questions :	21 juin, 2024 à 17 hr GMT
Délai fixé pour les réponses :	24 juin, 2024 à 17 hr GMT
Date de clôture de réception des offres:	27 juin 2024 à 17 hr GMT
Soumettre les questions à:	procurement.mauritania@counterpart.org
Soumettre les offres sous plis fermés à :	Counterpart International, Lot 254, TevragZeyna, BP 3933 Nouakchott Mauritanie

1. INTRODUCTION

Counterpart International est une organisation Américaine non-gouvernementale intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l'accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans 22 pays et emploie près de 1000 personnes dans le monde.

Counterpart International (ci-après dénommée Counterpart) lance un avis d'appel d'offres pour le **un consultant pour le développement d'une capsule pratique sur l'éducation aux médias numériques pour les jeunes des cohortes**. Ces services sont requis dans le cadre du programme Nafore financé par l'Agence des Etats Unis pour le Développement International « USAID ».

Les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais occasionnés dans la préparation et la soumission de leurs offres.

A propos du programme Nafore

L'objectif de Nafore est d'accroître les capacités de résilience des jeunes Mauritaniens vulnérables afin qu'ils résistent à la radicalisation et au recrutement par les organisations extrémistes violentes. Pour atteindre ce but, Nafore travaillera sur trois domaines d'objectifs :

- Objectif 1 : Augmenter le potentiel économique des jeunes ;
- Objectif 2 : Renforcer l'appartenance et l'action des jeunes dans leur vie et leur communauté;
- Objectif 3 : Développer et renforcer les organisations et les réseaux au service des jeunes.

Reconnaissant que les facteurs de risque et de vulnérabilité soient multidimensionnels, Nafore adopte une approche de cohorte d'apprentissage par les pairs, en veillant à ce que les jeunes participants renforcent plusieurs dimensions clés de la résilience à travers les domaines d'objectifs. Chaque cohorte progressera à travers une série de modules et d'activités, y compris la formation et le renforcement des capacités, et des opportunités pratiques pour mettre en pratique les compétences nouvellement acquises. Le programme de la cohorte est séquencé de manière à garantir le renforcement des capacités fondamentales avant de compléter les modules sur la gestion des conflits, l'engagement civique et l'agence, et enfin de se lancer dans les voies économiques. En outre, au sein de chaque module, et par le biais d'activités permanentes au centre de jeunesse, le programme a été conçu pour aborder de manière sensible les divisions sociales et accroître la cohésion et l'action des jeunes.

Mercy Corps et Counterpart International, partenaire du consortium, collaborent avec Ecodev, sous-contractant, pour mettre en œuvre Nafore dans quatre Wilayas. Dans chaque Wilaya, Nafore cible des Moughata spécifiques et met en place un réseau (le Réseau Nafore) d'organisations locales au service de la jeunesse (YSO) - composées de centres de jeunesse, d'associations, d'OSC, d'OCB et autres - afin de renforcer durablement les capacités et d'intégrer des compétences et des capacités clés accessibles au niveau local pour les jeunes. Dans chaque site d'intervention, le réseau Nafore est constitué d'un hub et de trois organisations de jeunesse spécialisées dans les composantes clés du projet. Les jeunes participants seront sélectionnés en des cohortes successives pour suivre un curriculum de formation de 4 à 6 mois sur différents modules portant sur les compétences de vie de base, la cohésion sociale et de l'engagement civique, de résolution des conflits et de l'éducation aux médias numériques.

Section A : Instructions aux soumissionnaires

Par la présente, nous sollicitons des offres auprès d'**un consultant pour le développement d'une capsule pratique sur l'éducation aux médias numériques pour les jeunes des cohortes en Mauritanie** afin de fournir les services décrits à la section B, Spécifications techniques.

PAYS DE SOURCE ÉLIGIBLES AUX BIENS ET SERVICES

1. Le soumissionnaire doit légalement être installé en Mauritanie et il doit avoir un agrément valide conformément à la législation en vigueur
2. Les soumissionnaires seront considérés comme inéligibles s'ils sont actuellement suspendus, exclus ou réputés inéligibles, comme indiqué sur la liste des sites ci-dessous:
 - a. www.SAM.gov, par entité ou par individu, et/ou
 - b. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>), et/ou
 - c. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml).

Le soumissionnaire à cet appel d'offres certifie qu'en répondant à cette offre, il n'y a, à son encontre, ni suspension, radiation, ou quelque situation qui rend ce dernier inéligible aux

appels d'offre du gouvernement américain. Counterpart n'attribuera pas de contrat à quelconque firme qui est radié, suspendu ou considéré inéligible par le gouvernement Américain.

PRÉPARATION DES OFFRES

1. Les soumissionnaires doivent examiner les spécifications et toutes les instructions contenues dans cet appel d'offres.
2. L'offre préparée par le soumissionnaire et toute correspondance liée à l'offre entre le soumissionnaire et COUNTERPART doivent être en français.
3. Les soumissionnaires doivent préparer une offre technique détaillant les services que le fournisseur peut offrir, comme indiqué à la clause 4, Spécifications techniques.
4. L'offre du soumissionnaire démontrera sa parfaite compréhension des exigences de COUNTERPART ainsi que de son approche et de sa capacité à fournir les services requis.
5. La proposition du soumissionnaire inclura également le (s) CV de la ou des personne (s) chargée (s) de fournir les services à Counterpart, démontrant ainsi son expérience dans la fourniture de services similaires à des organisations internationales non gouvernementales opérant en Mauritanie.

VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Toutes les offres restent valables {quatre-vingt-dix jours (90)} jours après la date limite de soumission.
2. Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les offres ayant une période de validité plus courte et / ou plus longue.
3. Seules les offres complètes doivent être reçues au plus tard le **27 juin, 2024 à 17 hr GMT**.

QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **21 juin 2024 à 17 hr GMT** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'Offres.

MODIFICATION DES OFFRES

COUNTERPART peut demander à tout soumissionnaire de clarifier son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier son prix, ni à apporter toute autre modification importante après la date limite de soumission, à moins que l'offre n'ait été modifiée ou que la date limite n'ait été repoussée. Les clarifications qui ne changent pas le prix de la soumission ou d'autres aspects importants de la soumission peuvent être acceptées.

DROIT DE COUNTERPART D'ACCEPTER TOUTE OFFRE ET DE REJETER TOUTE AUTRE OFFRE

Counterpart rejettera toute offre qui ne répond pas aux exigences techniques requises. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USAID n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l'USAID ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur toute réclamation.

QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Nafoore est à la recherche des candidats dans les domaines professionnels des médias numériques, médias sociaux, journalistes, Community Managers et les consultants experts nationaux. Le consultant devra :

- Avoir un niveau d'éducation d'au moins Bac + 3.
- Avoir au moins 5 années d'expériences antérieures dans la conduite de projets d'éducation visuelle et technologique, éducation aux médias numériques, journalisme, ou spécialiste de l'information.
- Une expérience antérieure dans un rôle de consultant, en particulier dans des contextes éducatifs, est bénéfique.
- Avoir une bonne connaissance du contexte mauritanien et des pratiques des médias numériques dans le pays.
- Avoir une bonne connaissance des problématiques liées à la désinformation sur les réseaux sociaux.
- Familiarité avec un large éventail d'outils et de plateformes pédagogiques numériques (par exemple, systèmes de gestion de l'apprentissage, classes virtuelles, logiciels d'apprentissage en ligne).
- Compréhension solide des technologies actuelles et émergentes.
- Maîtriser les outils pédagogiques pour transmettre efficacement les connaissances et techniques.
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles, de synthèse, d'analyse.
- Avoir une bonne maîtrise d'une ou de plusieurs langues locales
- Démontrer une bonne connaissance ou une idée approfondie de la nature des activités et intérêts des enfants et jeunes mauritaniens dans les réseaux sociaux
- Le consultant doit être régulièrement et légalement installée et autorisée à opérer en Mauritanie avec un registre de commerce et NIF
- Le consultant doit avoir une présence établie en Mauritanie

INSTRUCTION SUR LA SOUMISSION DES OFFRES :

Vous devez soumettre des offres signées et datées au bureau indiqué dans la présente demande de soumissions au plus tard à l'heure exacte indiquée dans cette sollicitation. Les soumissionnaires doivent fournir l'information et les documentations suivantes :

1. La page de couverture de l'offre doit indiquer le numéro de cet avis d'appel d'offres ;
2. Le numéro d'enregistrement de la société, son adresse physique et ses coordonnées (nom, téléphone et adresse électronique);
3. Informations générales sur l'histoire et l'expérience de la société, en particulier auprès des ONGs et Organizations internationales
4. Minimum 3 (trois) références pertinentes pour des services similaires et autres références (y compris les points de contact avec numéros de téléphone et adresses électroniques) ;
5. Offres-en **MRU et en Hors TVA** basée sur le tableau mentionné ci-dessous

DEVIS

Les soumissionnaires doivent préparer un devis dans un document Microsoft Excel exploitable précisant la ventilation détaillée des coûts et le prix total des services offerts en réponse à la présente demande de devis. L'offre doit indiquer clairement les prix des services décrits dans le tableau ci-dessous.

En cas de divergence entre le prix unitaire et le montant total, le prix unitaire sera considéré comme correct et le montant total ajusté en conséquence. Il sera supposé que le soumissionnaire ne soumissionne sur aucun article pour lequel un prix unitaire ou un montant total n'est pas indiqué. Le format suivant est suggéré :

Description	Unité	Prix unitaire (taxe exclus)	Prix total par unite	Nombre d'unites	Prix total

S'il y a des coûts supplémentaires associés aux services demandés, veuillez indiquer ces coûts en conséquence.

CRITERES D'EVALUATION ET ATTRIBUTION

COUNTERPART attribuera le contrat ferme à prix fixe au soumissionnaire dont la proposition est jugée acceptable et qui offre le meilleur rapport qualité-prix basé sur les critères d'évaluation décrits ci-dessous. Pour qu'une offre soit jugée acceptable, elle doit être conforme à toutes les conditions de la demande de prix sans modification importante. Une modification matérielle est une modification qui affecte le prix, la quantité, la qualité, la livraison ou la date de livraison du produit ou qui limite de quelque manière que ce soit les responsabilités, obligations ou responsabilités du soumissionnaire ou les droits de COUNTERPART. En outre, le

soumissionnaire retenu doit être déterminé à être responsable. Un soumissionnaire responsable est une personne qui possède l'expertise technique, les capacités de gestion, la capacité de charge de travail et les ressources financières pour effectuer le travail.

Le prix sera attribué au soumissionnaire responsable dont la proposition suit les instructions de la demande de devis, répond aux critères d'éligibilité et est déterminée par une analyse de {(compromis) OU (prix techniquement acceptable)} comme étant la meilleure valeur selon l'application des critères d'évaluation suivants et le score indiqué :

#	Critères d'évaluation	NOTES
1	<p>La Qualité de l'approche méthodologique (40 points). En particulier les points suivants seront évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La démonstration de la compréhension des objectifs et attendus de la consultance - La compréhension des habitudes des jeunes mauritaniens sur les médias numériques - L'adéquation de la méthodologie proposée aux besoins de la consultance. - Le réalisme du calendrier de mise en œuvre 	40
2	<p>Qualification du/des Consultant(es) (40 points). En particulier les points suivants seront évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience(s) préalable(s) directement pertinente avec les objectifs de cette consultance - Bonne connaissance de la question des médias numériques dans le contexte mauritanien - Compétences qualitatives nécessaires à la réalisation de la consultance - Connaissance des questions liées au cyber harcèlement et de la prévention de l'extrémisme violent. - Expériences pratiques pertinentes dans le domaine de la consultance (médias numériques et formation des jeunes) 	40
3	<p>Offre financière (20 points) Les offres financières ne seront consultées que pour les propositions techniques jugées acceptables par le comité, c'est à dire celles ayant obtenu un total d'au moins 50 points pour les critères 1 et 2. Les critères d'évaluation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisme de l'offre financière - Caractère raisonnable de l'offre financière - Rapport qualité prix 	20
TOTAL		100

Veillez noter que s'il existe des lacunes importantes en ce qui concerne le respect des exigences de la présente demande d'offre, une offre peut être jugée « non conforme » et, par conséquent, Counterpart se réserve le droit d'exclure le soumissionnaire. Counterpart se réserve le droit de renoncer aux déficiences non significatives à sa discrétion.

Les meilleures offres sont demandées. Il est prévu que l'attribution sera faite uniquement sur la base des offres. Toutefois, Counterpart se réserve le droit de procéder comme suit :

1. Counterpart peut mener des négociations et/ou demander des éclaircissements à tout soumissionnaire avant l'attribution du marché.
2. Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires qui peuvent répondre à toutes les exigences techniques du présent avis d'appel d'offres, Counterpart peut attribuer une attribution partielle ou fractionner l'attribution entre différents soumissionnaires, si cela est dans son intérêt.
3. Counterpart peut annuler cet avis d'appel d'offres à tout moment.
4. Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre pour un motif ou sans motif.
5. Les soumissionnaires preseleccionnés peuvent être invités à un entretien si nécessaire.

Section B : Specifications techniques

- Counterpart met en œuvre le programme Nafore en partenariat avec Mercy Corps et financé par l'USAID.
- Le contractant devra avoir une connaissance et une expérience de fourniture de ce type de service requis par les organisations internationales non gouvernementales opérant en Mauritanie.

Objectifs de la consultance

Objectif général : concevoir un module pratique adaptés aux jeunes des cohortes sur les notions de base de l'éducation numérique y compris la désinformation ainsi que comment éviter et surmonter le harcèlement basé sur le genre sur les réseaux sociaux.

Le consultant travaillera sous la supervision du Deputy Chief of Party (DCOP) de Nafore et en collaboration avec l'équipe programme de Nafore.

La consultance est organisée en vue d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Faire un état des lieux des pratiques néfastes des jeunes sur les réseaux sociaux avec des exemples propres au contexte de la Mauritanie.
- Concevoir un module pratique de formation sur l'éducation numérique et la désinformation sur les réseaux sociaux y compris :
 - Des exemples contextuels des différents types de désinformation sur les réseaux sociaux.
 - Des cas pratiques des choses à faire et à éviter faire sur les réseaux sociaux.
 - L'importance de l'identité numérique pour les enfants les jeunes et comment la préserver.
 - Les ressources pour éviter et surmonter le cyber harcèlement basé sur le genre
 - Les opportunités et les risques liés aux réseaux sociaux pour les jeunes et les enfants
- Cette conception se fera conjointement avec l'équipe programme de Nafore.
- Animer ou coanimer une capsule de formation pour des formateurs sur l'éducation aux médias numériques

Résultats de la consultance

- Un module de formation sur l'éducation aux médias numériques comprenant les éléments suivants :

- Un état des lieux des pratiques néfastes des jeunes sur les réseaux sociaux avec des exemples propres au contexte de la Mauritanie.
- Des exemples contextuels des différents types de désinformation sur les réseaux sociaux.
- Des cas pratiques des choses à faire et à ne pas faire sur les réseaux sociaux.
- L'importance de l'identité numérique pour les jeunes et des astuces et recommandations pour la préserver.
- Une fiche technique du module
- Un agenda de la formation
- Un Outil d'évaluation de la formation (Pre/Post-Test)
- La facilitation d'une session de formation des formateurs sur le module développé.

Calendrier

La consultance se déroulera sur une durée allant jusqu'à et pas plus de 30 jours. Un chronogramme sera conçu en accord avec Counterpart International au début de la consultance pour établir les activités et délais de soumission des livrables.

Ressources mises à la disposition du consultant

Counterpart mettra à disposition du consultant les ressources suivantes :

- Les profils des jeunes des cohortes.
- Les documents du projet (proposition du projet, approche de mise en œuvre et autres).
- L'équipe impliquée dans la gestion des cohortes de jeunes.

Dossier de soumission

Les personnes intéressées de poser leur candidature pour cette consultance devront soumettre à Counterpart leur offre au plus tard **le jeudi 27 juin 2024 à 17hr.** Elles sont priées d'envoyer un dossier constitué des éléments suivants :

1. Dossier technique de maximum 5 pages (Arial 12, interligne simple) présentant :
 - a. Une méthodologie générale pour la conception du module.
 - b. L'expérience passée dans les domaines de la consultance.
2. Une proposition financière pour les honoraires de la consultance

Toutes les offres doivent être envoyées de façon électronique aux adresses suivantes : procurement.mauritania@counterpart.org

Section C : Lettre d'accompagnement d'offre

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie/signée /estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

A adresser à : **Counterpart International Mauritania**

LOT n 254, TevragZeyna BP3933, Nouakchott, Mauritania

Référence : **Recrutement d'un consultant pour le développement d'une capsule pratique sur l'éducation aux médias numériques pour les jeunes des cohortes**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de devis mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de devis mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USAID.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet Nafuore ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de devis mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, Certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? _____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) :

Section D: Section 889 Covered Communications Equipment and Services Background:

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanant du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement or composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

Signature autorisée: _____

Nom et titre du signataire :: _____

Date: _____

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non)? _____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement):

RÉSERVES

L'Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres. Tous les coûts associés à la préparation et la soumission d'une offre en réponse à cet appel de demandes est de la seule responsabilité du soumissionnaire. Veuillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou
- Répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern-Dole.
- Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation cidessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART

Acceptation de la politique de confidentialité et des terme et conditions

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individu termes et conditions de la politique de confidentialité de Counterpart (nt aux [https://www.counterpart.org/terms and conditions/](https://www.counterpart.org/terms%20and%20conditions/)), et donne à Counterpart International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des États Unis et de l'Union Européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant privacy@counterpart.org . Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre.

Modification des documents d'appel d'offres et offres reçues

Counterpart International peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique et ces modifications devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.

Tout Soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.